



## CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 06/05/2019

L'an deux mille dix-neuf le lundi six mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de M. Christian Dézalos, Maire.*

### OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 7 - Demande de subvention du CD 47 Programme LEADER

#### **Présents :**

Monsieur DEZALOS **Maire**

Madame LEBEAU, Monsieur PANTEIX, Monsieur LAFUENTE, Madame JOURNE-LHERISSON, Monsieur GERAUD, Monsieur LUNARDI, Madame MANDEIX **Adjoint**s

Madame ACCARY, Monsieur JOSEPH **Délégués**

Madame LASSORT, Madame FORNASARI, Madame LABADIE, Monsieur ORDRONNEAU, Madame LUGUET, Madame FAVARD, Madame TRUILHE, Madame ROBIN, Madame PERTHUIS, Monsieur SMYRACHA, Madame FOURNIER, Monsieur JACQUIN, Madame RAMOND **Conseillers Municipaux**

#### **Absents excusés :**

Monsieur BOUDON (donne pouvoir à Madame LEBEAU), Monsieur OURABAH (donne pouvoir à Monsieur GERAUD), Monsieur DEL-FIORENTINO (donne pouvoir à Monsieur PANTEIX), Monsieur ROUX (donne pouvoir à Madame RAMOND), Madame BONFANTI (donne pouvoir à Monsieur JACQUIN)  
Monsieur KHERCHACHE (absent excusé)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	023
Nombre de procurations :	05

Rapporteur : **Madame Séverine ROBIN**

## **I - Exposés des motifs**

Dans le cadre de son projet Maison de Garonne, la commune a soutenu un projet de création de sentiers de découverte et de restauration de la cale de Boé village pour favoriser un rapprochement du fleuve avec la population locale et permettre aux touristes de découvrir un environnement riche et singulier.

Présenté le 18 décembre 2018 devant le groupe d'action locale (GAL) du Pays de l'Agenais, ce projet a reçu un avis favorable.

Afin d'obtenir les financements de collectivités partenaires, il convient de les saisir sur la base du plan de financement ci-dessous :

<b>Dépenses prévisionnelles</b>			<b>Recettes prévisionnelles</b>		
<b>Nature des dépenses</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Cofinancement</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Application mobile (création de 3 parcours)	15 625	18 750	Région Nouvelle Aquitaine	26 825	25
Parcours pédagogique (modules bois) conception, création et pose	16 025	19 230	FEADER	48 285	45
Rénovation de la cale de Boé village : terrassement et maçonnerie	13 150	15 780	Autofinancement	21 460	20
Réaménagement place Dulcide : Reprise sol en grave, création cheminement PMR, végétaux + matériaux, mobilier urbain, toilettes publiques	62 500	75 000	Département 47	10 730	10
<b>TOTAL</b>	<b>107 300</b>	<b>128 760</b>		<b>107 300</b>	<b>100</b>

## **II - Considérants et références juridiques**

Vu l'avis favorable du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays de l'Agenais,

Vu l'avis favorable de la Région Nouvelle Aquitaine,

Vu l'avis favorable du LEADER,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

**Décide à L'UNANIMITE de :**

**SOLLICITER** : une subvention auprès du Département de Lot-et-Garonne à hauteur de 10 730 euros dans le cadre du projet de création de sentiers de découverte et de restauration de la cale de Boé village.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Monsieur Joël JOSEPH

SIGNE  
M. Christian Dézalos